

Les débuts de la télédiffusion dans l'est du Québec

Fernand Harvey

Number 68, Winter 2002

N'ajustez pas votre appareil! Le petit écran a 50 ans

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/8179ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Harvey, F. (2002). Les débuts de la télédiffusion dans l'est du Québec. *Cap-aux-Diamants*, (68), 27–33.



LES DÉBUTS DE LA TÉLÉDIFFUSION DANS L'EST DU QUÉBEC

Un tournage extérieur au Mont-Bleu dans le Témiscouata pour une émission produite par CKRT-TV (Rivière-du-Loup), en 1962. Photo : Fonds Pelletier, n° 18773. (Musée du Bas-Saint-Laurent, Rivière-du-Loup).

FERNAND HARVEY

LA PHASE D'IMPLANTATION

Le vaste territoire du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte-Nord a constitué un véritable défi pour l'implantation de la télévision au Québec, au milieu des années 1950. Comment, en effet, atteindre cette population disséminée dans tout l'est du Québec, compte tenu des coûts financiers et des difficultés techniques posées par la géographie? Car si la télévision a pu s'implanter rapidement en milieu urbain et métropolitain, son développement a été plus lent en milieu rural et régional. L'expérience positive de l'implantation de la radio et de sa régionalisation, à partir des années 1930, allait-elle se reproduire dans le cas de la télévision? La télévision en région servirait-elle de véhicule à la culture régionale, comme ce fut le cas pour la presse écrite et la radio? Voilà quelques questions qui se posent en examinant les débuts et l'évolution de la télévision dans ces trois régions périphériques de l'est du Québec.

C'est à Rimouski, le 5 décembre 1954, que débute la télévision dans l'est du Québec avec l'inauguration de la station CJBR-TV, propriété de l'homme d'affaires Jules A. Brillant. La métropole culturelle du Bas-Saint-Laurent devient ainsi la troisième ville du Québec, après Montréal (1952) et Québec (1954), à s'approprier ce nouveau média. D'autres villes viennent s'ajouter à cette liste pionnière par la suite : Jonquière (CKRS-TV) et Ottawa (CBOFT, R.-C.) en 1955, Sherbrooke (CHLT-TV) en 1956, Rouyn (CKRN-TV) en 1957 et Trois-Rivières (CKTM-TV) en 1958.

Dans le Bas-Saint-Laurent, Matane suit l'exemple de Rimouski avec la mise en ondes, en 1958, de la station CKBL-TV, propriété de la famille Lapointe. De son côté, Rivière-du-Loup devra attendre en 1962 pour que la famille Simard lance la station CKRT-TV. En Gaspésie, outre la station de Matane qui dessert certaines localités du comté de Gaspé-

Nord, la station de CHAU-TV de Carleton dans la baie des Chaleurs est mise sur pied par le dentiste Charles Houde, en 1959. À ses débuts, cette station diffuse les deux tiers de sa programmation en français et le tiers en anglais. Ces quatre stations de Rimouski, Matane, Rivière-du-Loup et Carleton forment l'armature de base de la diffusion télévisuelle dans l'est de la province jusqu'à l'implantation d'une seconde chaîne à Rimouski, en juin 1978 : CFER-TV, propriété de Télémédia.

Quant à la Côte-Nord, elle accuse un net retard par rapport à la rive sud en matière d'implantation de médias régionaux. Les débuts de la radio datent de 1962 à Hauterive/Baie-Comeau et de 1963 à Sept-Îles. En ce qui concerne la télévision, la région devra se contenter de capter le signal des stations riveraines de Rimouski, Matane et Rivière-du-Loup au moyen d'antennes paraboliques installées par les câblodistributeurs locaux à Baie-Comeau, Forestville et Sept-Îles, à partir de 1958. La ville de Sept-Îles obtient finalement sa station de télévision en 1982, à l'intérieur du réseau de la Société Radio-Canada.

En 1956, la station CJBR-TV met à l'antenne une émission à l'intention de la bonne «ménagère». Gemma Tessier en est la première animatrice. Photo : Rita Chevron. (Collection Richard Saindon).



LE RYTHME D'IMPLANTATION DE LA TÉLÉVISION NAISSANTE

Les débuts de la radio dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie remontent aux années 1930 avec l'ouverture, en 1933, du poste CHNC à New Carlisle, puis du poste CJBR à Rimouski, en 1937. Cependant, le rythme

d'implantation de ce nouveau média sera relativement lent, surtout en milieu rural. En 1941, une enquête révélait que 42 % de la population du Bas-Saint-Laurent possédait un poste de radio, bien que le taux de pénétration variait considérablement entre le milieu urbain et le milieu rural; ce taux atteignait 87 % à Matane et 85 % à Rimouski, alors qu'il n'était que de 25 % dans les comtés de Rivière-du-Loup et de Témiscouata. Les retards dans l'électrification rurale expliquent pour une bonne part un tel décalage dans l'implantation de la radio.

Le cas de la télévision est différent jusqu'à un certain point. Son implantation se fait beaucoup plus rapidement que pour la radio, du moins dans les villes du Bas-Saint-Laurent. Une enquête menée par la Commission scolaire de Rimouski, à peine un an et demi après l'ouverture de CJBR-TV, en 1954, révèle que 73 % des foyers rimouskois possèdent déjà un appareil de télévision. En 1961, ce taux de pénétration atteint 87 % dans les comtés de Rimouski et de Matane, soit à peine 1 % de moins que la moyenne québécoise. Dans le comté de Rivière-du-Loup, le taux est de 79 %. Pour le Témiscouata et la Matapédia, le taux est respectivement de 70 % et 67 %. Ce décalage en milieu rural peut s'expliquer par la difficulté technique et financière à couvrir les localités plus éloignées. Bien qu'on ne dispose pas ici de statistiques concernant la Gaspésie et la Côte-Nord, on peut supposer qu'elle ait été analogue, avec des écarts plus considérables entre le milieu urbain et le milieu rural, à la situation décrite dans le cas du Bas-Saint-Laurent. La pénétration de la télévision dans ces régions a été vraisemblablement plus lente. Ce sera le rôle des pionniers de la câblodistribution de tenter de combler cette lacune.

Jusqu'à la fin des années 1960, la diffusion est associée à ce que d'aucuns ont qualifié de «télévision de la rareté». Les foyers qui possèdent un appareil de télévision disposent d'une antenne sur le toit de leur maison pour capter le signal plus ou moins clair de leur station locale, laquelle est affiliée au réseau de base de Radio-Canada, à Montréal. Dans les sous-régions qui ne peuvent capter ce signal, des entreprises privées de câblodistribution sont mises sur pied; on installe une antenne parabolique sur un point élevé des environs afin de capter le signal d'une ou deux stations régionales. Le signal est alors distribué aux abonnés de cette entreprise par le moyen d'un câble coaxial. Diverses entreprises locales de câblodistribution voient ainsi le jour dans les régions rurales du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord et de la

Gaspésie. Malgré ces initiatives commerciales, la diffusion de la télévision dans la sous-région de Gaspé/Percé et sur le littoral nord de la Gaspésie demeure difficile et onéreuse. Ainsi, pour pallier cette difficulté, la compagnie Gaspé Copper Mines finance la Murdochville Television Association qui érige une antenne pour le bénéfice de la population de Murdochville, au cours des années 1950.

L'EXPANSION DES RÉSEAUX DE TÉLÉVISION EN RÉGION ET SES LIMITES

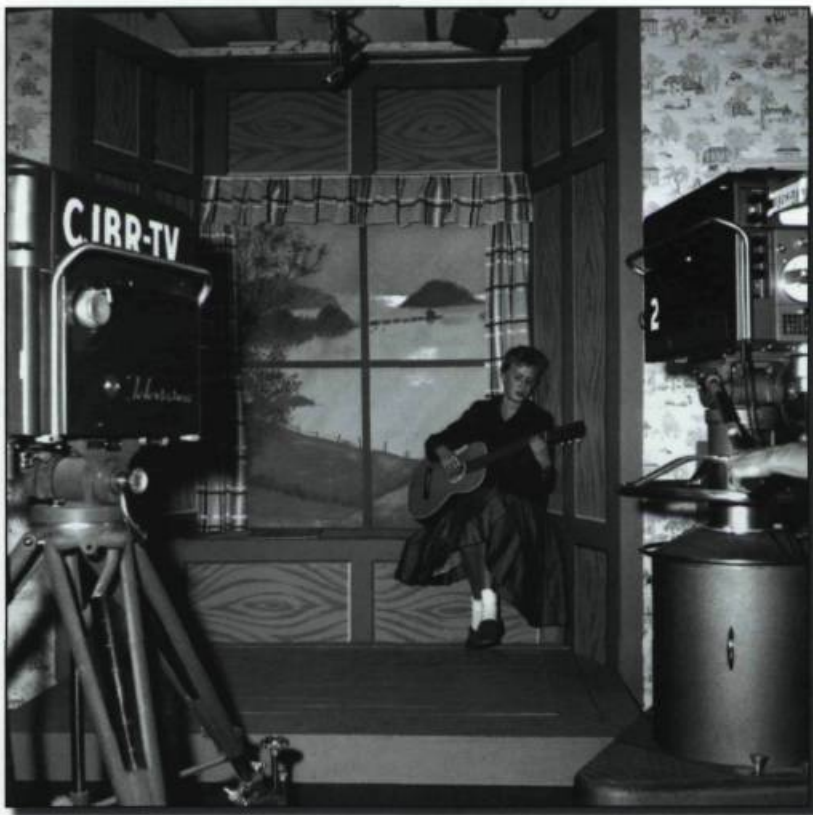
Au début des années 1970, la «télévision de la rareté» tirait à sa fin. La nouvelle «télévision de l'abondance» qui s'annonce s'explique, sur le plan régional, par trois raisons principales : la politique de régionalisation de Radio-Canada et de Radio-Québec, l'arrivée d'une seconde chaîne de télévision à Rimouski et à Rivière-du-Loup et le développement d'un nouveau type de câblodistribution.

Entre 1972 et 1986, on assiste à une véritable effervescence du milieu télévisuel en région, et plus particulièrement dans le Bas-Saint-Laurent, compte tenu d'une plus grande concentration de population. Le plan de régionalisation des infrastructures de la Société Radio-Canada est à l'origine de ce remue-ménage qui aura un effet de domino sur le plan de la diffusion régionale. En 1972, Radio-Canada décide d'acheter CKBL-TV de Matane, propriété de la famille Lapointe. La station change son nom pour CBGAT. Il faut ici se rappeler que la société d'État n'était jusque-là présente dans l'est du Québec que par le biais des stations privées qui lui étaient affiliées en ce qui a trait à la programmation. La nouvelle station de Radio-Canada à Matane se donne pour objectif de couvrir une partie de la Gaspésie et de la Côte-Nord.

Au même moment, la famille Brillant vend la station CJBR-TV de Rimouski au réseau Télémedia. L'approche purement mercantile du diffuseur montréalais ne plaisait guère aux élites culturelles de Rimouski, habituées à plus de subtilité. Il y eut des protestations, des critiques et des représentations. Finalement, Télémedia se déleste de cette station turbulente au profit de Radio-Canada qui devient ainsi propriétaire d'une seconde station régionale dans le Bas-Saint-Laurent. Ces transactions ouvraient la porte à l'arrivée de nouvelles stations privées dans le Bas-Saint-Laurent.

Dès juin 1978, une deuxième station entre en ondes à Rimouski : CFER-TV, propriété de Télé-Capitale et affiliée au réseau TVA, de

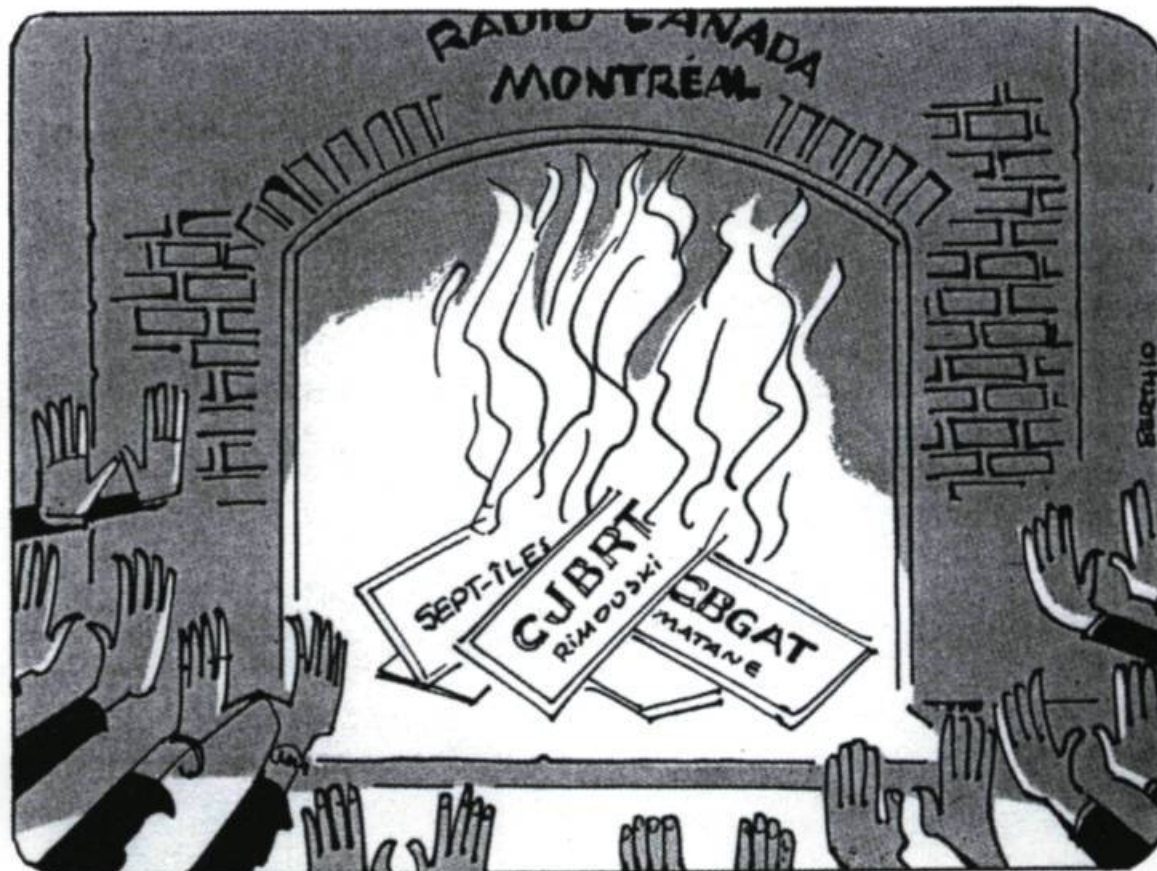
Montréal. En octobre 1978, c'est au tour de Rivière-du-Loup de disposer d'une seconde chaîne : CIMT-TV qui s'affilie au réseau TVA, alors que CKRT-TV aligne l'ensemble de sa programmation sur celle de Radio-Canada; le tout dans le même immeuble et dirigé par le même propriétaire, la famille Simard. Quant à Radio-Canada, elle complète son réseau régional en 1982 en créant une nouvelle station à Sept-Îles.



De son côté, Radio-Québec ne voulait pas être en reste. «L'Autre télévision» publique adopte son premier plan de régionalisation en 1975 et met sur pied l'année suivante neuf comités régionaux à travers le Québec afin de favoriser la production en région d'émissions de 30 minutes destinées à l'ensemble de son réseau. Cette politique de régionalisation est bien accueillie dans les milieux concernés et donne naissance à plusieurs expériences intéressantes de production, tant sur la Côte-Nord que dans le Bas-Saint-Laurent. Mais l'enchantement sera de courte durée : en 1986, Radio-Québec met fin à sa politique de régionalisation pour des raisons budgétaires, ne laissant en région que des comités squelettiques sans moyens d'action. La déception est grande, particulièrement à Rimouski et à Sept-Îles. Mais l'amertume à l'égard de la télévision d'État ne faisait que commencer.

À l'automne de 1990, une nouvelle vague de coupures budgétaires, beaucoup plus signifi-

■ Dès son ouverture, en 1954, CJBR-TV se lance dans la production d'émission de variétés. Sur notre photo, prise en 1958, la chanteuse Monique Miville-Deschênes interprète une chanson dans un décor typique de l'époque. Photo : Rita Chevron. (Collection Richard Saindon).



Fermeture des stations de télévision de Radio-Canada dans l'est du Québec, en 1990. La Société d'État qui brûle ses meubles pour survivre. Caricature de Berthio. (*Le Soleil*, 14 décembre 1990, p. A-3).

cative cette fois, s'amorce du côté de la Société Radio-Canada. L'annonce est brutale et sans appel : une fermeture pure et simple des stations de télévision de Rimouski, Matane et Sept-Îles. L'ensemble de la programmation régionale sera rapatrié à la station CBVT de Québec. On ne laisse sur place que des équipes réduites de reportage. Ce retrait successif des deux sociétés d'État porte un dur coup aux espoirs des élites régionales qui souhaitaient une plus grande place aux régions dans la production télévisuelle nationale. Il faut dire que les coupures de Radio-Canada ont également gravement affecté les stations régionales francophones hors Québec.

LA GUERRE DU CÂBLE

La câblodistribution connaît un second souffle dans l'est du Québec à partir du milieu des années 1970. Les innovations technologiques et l'avènement des satellites de télécommunication permettent aux entreprises de câblodistribution qui intéressent maintenant le marché urbain d'offrir à leurs abonnés un choix d'une douzaine de canaux en provenance du Canada et des États-Unis. L'État cherche de son côté à réglementer ces nouvelles entreprises de télécommunications. Les câblodistributeurs qui existaient déjà dans l'est du Québec prennent de l'expansion et de nouvelles entreprises tentent de faire leur place au soleil.

Cette explosion du marché de la câblo-distribution en région, combinée à un conflit de juridiction entre le gouvernement fédéral et celui du Québec en matière de télécommunications, a donné lieu à ce qu'on a appelé «la guerre du câble» dans le Bas-Saint-Laurent. En avril 1974, François Dionne de Matane obtient un permis fédéral du CRTC pour exploiter une entreprise de câblo-distribution couvrant un territoire s'étendant de Matane jusqu'à Bic, en banlieue de Rimouski. En septembre de la même année, Raymond D'Auteuil se voit attribuer le territoire compris entre Rimouski et Mont-Joli, par la Régie des services publics du Québec. Il y avait donc superposition partielle entre les territoires alloués. Il s'ensuit une véritable guérilla judiciaire, ponctuée d'épisodes rocambolesques : la saisie de l'antenne du câblodistributeur D'Auteuil par un huissier au nom du gouvernement fédéral et une filature par la GRC qui recherche une seconde antenne, mobile cette fois, prêtée par le ministère des Communications du Québec! Finalement, en décembre 1977, la Cour suprême du Canada tranche en faveur de la juridiction fédérale, mettant ainsi fin aux prétentions du Québec en matière de câblodistribution.

Ce jugement dont la portée touche l'ensemble du Québec a également des répercussions sur la Côte-Nord où un entrepreneur privé déte-

nant une licence de câblodistribution du CRTC s'opposait à une coopérative soutenue par la Régie des services publics du Québec pour desservir le territoire de Baie-Comeau.

LES RÉGIONS ET LA PRODUCTION TÉLÉVISUELLE

Dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie, comme dans beaucoup d'autres régions du Québec, la télévision naissante est fille de la radio. En effet, l'implantation de ces deux médias a été l'œuvre de familles d'entrepreneurs régionaux : les Brillant à Rimouski, les Lapointe à Matane, les Simard à Rivière-du-Loup et le dentiste Charles Houde dans la baie des Chaleurs. Jusqu'au milieu des années 1960, cette radio régionale produisait une partie significative de sa programmation en direct et sur place. Cette production régionale comprenait des émissions culturelles et d'affaires publiques, des concerts présentés par des artistes locaux et même des radioromans dans certains cas. Le poste CJBR de Rimouski, en particulier, a été une école de formation pour plusieurs annonceurs et journalistes qui ont par la suite poursuivi leur carrière sur le plan national. On peut citer à cet égard les noms de Miville Couture, Pierre Paquette, Pierre Nadeau, Michel Garneau et Bernard Derome. En Gaspésie, un certain René Lévesque a commencé sa carrière de journaliste au poste CHCN de New Carlisle, en 1936...

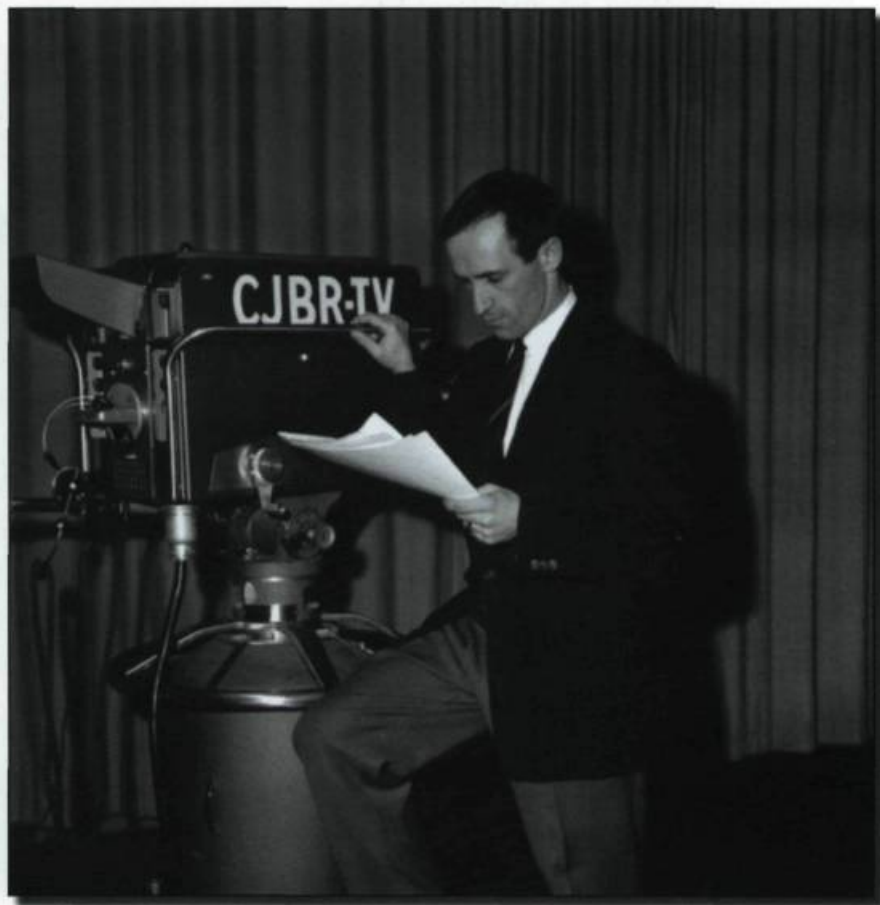
Les débuts de la télévision en région n'ont pas donné lieu à un tel déploiement de talents locaux en ce qui concerne la production télévisuelle. Certes, compte tenu du fait que la radio et la télévision relevaient alors d'un même propriétaire la plupart du temps, il y a eu une collaboration technique entre les deux médias. Cependant, dès le départ, la production a été fortement centralisée à Montréal par la station CBFT de Radio-Canada qui détenait un monopole jusqu'à l'arrivée de Télé-Métropole, en 1961. Cette production était par la suite retransmise aux différentes stations privées associées au réseau. Très peu d'émissions étaient produites par les stations régionales. Cela tient sans doute au fait que le coût de production d'une émission de télévision s'avérait beaucoup plus onéreuse que pour une émission de radio; mais également à la politique fédérale de «canadianisation» des ondes dont le mandat avait été confié à la Société Radio-Canada dans une perspective assez centralisatrice.

L'uniformisation de la programmation des débuts de la télévision a agi comme un puissant agent de changement culturel pour l'ensemble de la société québécoise, contribuant

au nivellement des différences entre Montréal et les régions, mais aussi entre le milieu rural et le milieu urbain. En se faisant le miroir de cette nouvelle culture de la modernité, la télévision a agi comme contrepoids par rapport aux structures paroissiales traditionnelles et a servi de ferment à la Révolution tranquille.

Cependant, même après la diffusion d'une seconde chaîne dans l'est du Québec - en l'occurrence Télé-Métropole - à partir des années 1960, des critiques commencent à se faire entendre dans ces régions contre l'absence d'une production régionale significative. Une étude, réalisée pour le compte du Bureau d'aménagement de l'est du Québec, en 1965, déplore l'inexistence d'un réseau régional de télévision qui aurait pu servir d'outil pour le développement régional. En 1976, le Conseil des communications de l'est du Québec entreprend un vaste débat public en faveur d'une régionalisation de la production télévisuelle. Une enquête, réalisée dans le cadre de ce débat, révèle que la station CJBR-TV ne produisait que cinq heures d'émissions régulières par semaine à Rimouski; la situation est encore pire à CGBAT - Matane et CKRT - Rivière-du-Loup - avec une production hebdomadaire d'à peine trois heures. Malgré les mémoires et les représentations auprès des

Depuis son ouverture, CJBR-TV a été une véritable école pour les annonceurs et les journalistes de Radio-Canada. Jacques Houde que l'on voit ici, en 1963, a été l'un d'entre eux, tout comme Miville Couture, Pierre Paquette, Pierre Nadeau, Michel Garneau, Jean Mathieu, Raymond Laplante et Bernard Derome. Photo : Rita Chevron. (Collection Richard Saindon).



gouvernements et des sociétés d'État, la situation demeurera sensiblement la même, faute de budget. Les efforts de régionalisation de Radio-Québec et de Radio-Canada, comme on l'a vu précédemment, connaîtront une fin abrupte après 1985.

La télévision communautaire aurait pu constituer une option intéressante pour les régions. Mais son arrivée survient trop tard, au milieu des années 1970, dans la foulée d'une télévision de l'abondance. Elle se développe à l'intérieur des réseaux de câblodistribution, étant donné que la réglementation du CRTC obligeait les propriétaires de ces entreprises à réserver un emplacement pour un canal communautaire. Cependant, la télévision communautaire bas-laurentienne connaît un certain succès dans de petites villes comme Cabano, Amqui et Mont-Joli, compte tenu du fait que ces localités ne possédaient pas de station de télévision privée ou d'État sur leur territoire. À Rimouski, par contre, l'expérience s'avère un échec et la télévision communautaire disparaît, en octobre 1977, victime de conflits idéologiques avec le câblodistributeur et de dissensions internes.

UN AVENIR POUR LA TÉLÉVISION RÉGIONALE?

Depuis les années 1990, le paysage de la télévision s'est à nouveau considérablement modifié au Québec et au Canada. Le développement de la télévision par satellite et l'avènement de la télévision payante dans un contexte de surabondance de choix a eu pour conséquence de fragmenter les auditoires et

les marchés. Cette situation qui remet en question la télévision généraliste, produite essentiellement dans les grands centres urbains, laisse peu de place pour la télévision régionale à l'exception des canaux communautaires dont le rayonnement et l'influence demeurent limités.

Sur les grands réseaux, la production régionale régulière se limite essentiellement aux nouvelles locales et à quelques reportages spéciaux. Sans une politique de régionalisation et de production interactive au sein du réseau de la Société Radio-Canada et de Télé-Québec, il y a peu de chance que la situation s'améliore au profit des régions dans un avenir prévisible. D'autant moins que les stations privées, de leur côté, ont perdu leur caractère familial au cours des années 1970 au profit de grands réseaux de production comme TVA et TQS ou des grandes entreprises de distribution par câble ou par satellite. Le secteur privé ne voit aucun intérêt financier à la régionalisation des ondes, compte tenu du marché publicitaire restreint en cause.

Pour qu'une région puisse faire parler d'elle sur le plan national, il faut qu'elle serve de cadre à des reportages ou des émissions produites généralement par des équipes montréalaises, même si le tournage a lieu dans la région en question. Ainsi, les émissions à caractère touristique se prêtent bien au traitement de sujets régionaux. À l'occasion, certains téléromans se déroulent dans une région spécifique. Le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie ont ainsi servi de cadre à

■
Bénédition du nouveau poste CHAU-TV de Carleton (Gaspésie), le 21 août 1960, par M^r Paul Bernier, accompagné de M^r Charles-Eugène Roy et d'autres membres du clergé. Photo : Charles Bernard. (Musée de la Gaspésie, Gaspé).



plusieurs téléromans, souvent parce que les scénaristes ou les réalisateurs étaient originaires de ces régions. C'est le cas de *L'Héritage* et de *Bouscotte* de Victor-Lévy Beaulieu dont l'action se passe dans la région de Trois-Pistoles.

Il ne faudrait pas pour autant passer sous silence le phénomène relativement récent de production de documentaires pour la télévision nationale à partir des régions. Les coupures successives au sein des télévisions publiques ont eu pour conséquence de confier la production et la réalisation de certains documentaires à des boîtes privées dont certaines opèrent à partir de leur région respective. C'est le cas du consortium Synercom Téléproduction qui regroupe six producteurs régionaux : Les Productions XIII à Rimouski, La Chasse-Galerie à Jonquière, PAT Téléproductions à Rouyn, Les Productions du regard à Montréal, Vélocité international et Les Productions Thalie à Québec.

Dans un monde qui s'achemine vers la globalisation, les régions périphériques auront fort à faire pour assurer leur place dans le milieu concurrentiel des médias de masse, et plus particulièrement dans le monde de la télévision. Cette situation est

d'autant plus paradoxale qu'on a pu assister à une multiplication d'activités et d'événements culturels dans les différentes régions du Québec depuis les années 1980. Ce dynamisme culturel régional est largement ignoré par les grands réseaux de télévision nationaux basés à Montréal. ♦

Fernand Harvey est chercheur à l'INRS-Urbanisation, Culture et Société.

Pour en savoir plus :

Desjardins, Marc, Yves Frenette et Jules Bélanger. *Histoire de la Gaspésie*, 2^e éd. revue. Sainte-Foy, Éditions de l'IQRC, 1999, p. 531-534.

Frenette, Pierre et al. *Histoire de la Côte-Nord*. Sainte-Foy, Éditions de l'IQRC, 1996, p. 551-553.

Harvey, Fernand. *La vie culturelle*, dans Jean-Charles Fortin et al. *Histoire du Bas-Saint-Laurent*. Québec, Éditions de l'IQRC, 1993, p. 709-718.

Laurence, Gérard, *La télévision québécoise au temps de l'Indien, Cap-aux-Diamants*, 23 (automne 1990), p. 22-25.

**LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE QUÉBEC
VOUÉE À LA PROMOTION
DE L'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE
DE QUÉBEC, DEPUIS 1937**

ACTIVITÉS

- ◆ Conférences
- ◆ Tables rondes
- ◆ Expositions
- ◆ Publications:
Cahiers d'histoire
Guide historique et
touristique de Québec
Calendrier de vues
anciennes de Québec
- ◆ Excursions et visites de lieux historiques
- ◆ Repas gastronomiques

LES MEMBRES REÇOIVENT
la revue *CAP-AUX-DIAMANTS*
le bulletin *QUÉBECENSIA*



**La Société
historique
de Québec**

Fier passé obligé



**Maintenant
au cœur
du Vieux-Québec**

72, côte de la Montagne,
Québec G1K 4E3
Tél. : (418) 692-0556,
Télec. : (418) 692-0614

L'ENSEMBLE
Stadaconé
La vie musicale en Nouvelle-France



Le choix dont vous vous félicitez pour votre
Lancement
Anniversaire
Concert bénéfice

- Chants de marins, d'aventures galantes et loufoques
- Les réjouissances musicales chez les aristocrates
- La musique chez l'habitant

Alfred MARIN, voix et viole de gambe
Liette REMON, viole à archet
Femke BERGSMAN, flûtes
François LECLERC, luths et guitares anciennes

Avec une présence scénique empreinte d'énergie et de vitalité, des commentaires et anecdotes, une panoplie d'instruments inusités (de véritables œuvres d'art) et même une touche d'humour, les membres de Stadaconé sauront plaire non seulement au public mélomane, mais également aux amateurs de patrimoine, d'histoire, ou, tout simplement, aux gens curieux.

Pour recevoir une documentation complète
ou pour information sur les concerts et disques de STADACONÉ :
(418) 836-3709

